

Tout savoir sur la nature en ville

Article rédigé par l'équipe des [Ateliers de découverte urbaine](#).

Jardins, potagers urbains, herbes folles abritant des insectes pollinisateurs, cours d'eau remis à l'air libre... la nature arbore aujourd'hui en ville des formes très diverses. Elle est de plus en plus demandée par les habitants.

Sa présence permet de rafraîchir la ville, de contribuer à réduire la pollution, de limiter les inondations.

Conscients de tous ces intérêts, les aménageurs intègrent dorénavant la nature dans leurs projets. Ils vont plus loin en prévoyant des continuités entre les espaces naturels pour que les espèces végétales et animales circulent librement en ville. Leur survie en dépend, comme nous allons le découvrir.

Pourquoi intégrer la nature en ville ?

Ces dernières décennies, les espaces naturels, agricoles et forestiers ont été grignotés par l'étalement des villes. De nombreux terrains libres ont été construits, souvent en ignorant leur singularité : détournement des eaux de ruissellement, construction du sous-sol, recouvrement des ruisseaux, ou encore imperméabilisation quasi-totale du sol. Résultat ? Des villes « minérales », vulnérables au réchauffement climatique et aux épisodes climatiques violents.

Les effets néfastes du bitume et autres revêtements imperméables

Actuellement les villes n'arrivent plus à assurer certaines fonctions naturelles :

- **Chaleur urbaine.** L'été, les sols bitumés ou recouverts de dalles, emmagasinent la chaleur en journée et la diffusent la nuit, maintenant des températures élevées. Ce phénomène s'appelle l'îlot de chaleur urbain. Alors qu'un sol végétal laissera la fraîcheur de la nuit se diffuser.
- **Inondations.** Les revêtements de sols tels que le bitume empêchent l'eau de s'infiltrer naturellement dans la terre. Ils sont imperméabilisés. L'eau de pluie ruisselle et s'évacue dans les canalisations. En cas de fortes précipitations, les égouts peuvent être saturés, provoquant des inondations. Pour limiter cet effet, de nombreux bassins de rétention sous-terrain sont construits en ville.



Parc Saint-Charles

Ancienne portion de l'autoroute A7 (qui venait jusqu'à l'arc de triomphe / Porte d'Aix) ré-aménagée en parc boisé de 1 hectare.

Créé en deux phases, ouvert au public à l'automne 2020, ce poumon vert apporte de la fraîcheur au quartier. Il est composé de 90 arbres d'essences variées (pins d'Alep, platanes, arbres de Judée, chênes...).

Les bienfaits de la nature en ville

Nous venons de le voir, la présence de nature **rafraîchit** la ville et **limite les inondations**. Elle apporte d'autres bénéfices parmi lesquels :

- **Assainir.** Les plantes améliorent la qualité de l'air, grâce à l'absorption du CO2. Elles peuvent aussi épurer l'eau qui entre dans le sol.
- **Nourrir.** Les animaux se nourrissent de plantes et graines et sont dépendants de la présence de nature en ville. Les habitants sont aussi de plus en plus nombreux à bénéficier des récoltes de potagers urbains qui sont en développement, tout comme les fermes urbaines.
- **Embellir et créer des espaces de respiration récréatifs.** Les habitants des villes sont en demande d'espaces végétalisés, propices à la détente, à la convivialité, aux loisirs... Certains sont engagés dans leur développement et entretien, créant du lien social entre riverains.

Jardin situé devant l'entrée du cinéma Joliette

Ce jardin, situé en contrebas du cinéma, est conçu pour se transformer en bassin de rétention lors des gros épisodes orageux.

Les essences plantées ont la capacité de filtrer l'eau de pluie qui se charge parfois d'hydrocarbure ou d'autres polluants au contact du sol : c'est la phytoépuration.



Comment redonner une place à la nature en ville ?

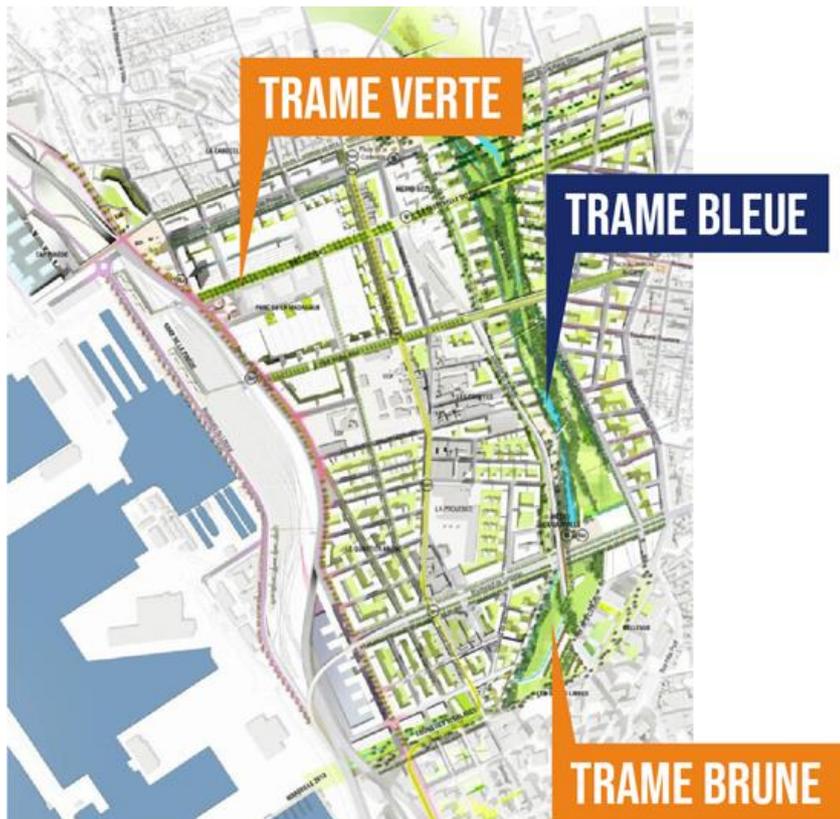
Concilier les développements démographique et économique de la ville, et celui de la nature est un enjeu important de l'urbanisme contemporain. La création de « **trames** » **écologiques et paysagères** permet de redessiner la ville en y intégrant davantage de végétation et d'eau, mais surtout en reliant le plus possible

les espaces naturels entre eux.

Les trames écologiques

En ville, les espèces vivantes évoluent dans des espaces naturels très petits et séparés par de nombreuses barrières : bâtiments, routes, voies ferrées... Cela les empêche de se déplacer, de disperser leurs graines et crée de la consanguinité, provoquant parfois des maladies, voire leur extinction.

Des espèces plus résistantes, comme le moustique tigre, la perruche ou le palmier, risquent alors de les remplacer. **Favoriser le déplacement des espèces locales** est donc crucial pour leur survie et la **préservation de la biodiversité**.



Le projet de l'extension du périmètre aménagé par Euroméditerranée propose des projets phares autour des trames écologiques :

- **la remise à jour du fleuve côtier des Aygaldes** (jusqu'à canalisé sous terre) traversant tout le quartier / trame bleue,
- **la création du grand parc des Aygaldes** autour de ce cours d'eau qui aura la capacité d'accueillir des crues lors d'épisodes orageux / trame verte,
- **la végétalisation de rues entières**, avec l'installation de sols poreux / trame verte.

*Cette présence importante du végétal et la remise à jour du fleuve devraient faire **baisser la température du quartier de 2 à 3°C**.*

La trame verte

Pour donner plus de place au végétal en ville et créer des continuités, **les collectivités** cherchent à :

- multiplier les espaces plantés en « **pleine terre** » dans les espaces publics, au cœur des résidences,
- créer des **promenades plantées**,
- **végétaliser les bâtiments** : toits, murs, balcons et terrasses,
- planter des **espèces locales et vivaces**, adaptées au climat sec méditerranéen,
- **diversifier** les strates de végétation (arbres, arbustes, prairies) et les espèces, pour répondre aux besoins d'une plus grande diversité,
- **limiter** le recours aux produits phytosanitaires,
- **adapter** l'entretien des espaces verts selon les usages (appelée « gestion différenciée »). Par exemple : tondre uniquement les espaces les plus fréquentés pour laisser ailleurs se développer spontanément des plantes, qui abriteront insectes et biodiversité.

Les habitants contribuent de plus en plus au retour de la nature en ville : depuis quelques années, les jardins partagés se multiplient, tout comme la végétalisation des rues et des pieds d'arbres, ou encore l'installation de ruches.

***Jardin partagé Ruffi**, situé à la sortie du métro Désirée Clary*

Créé en 2017, le jardin partagé Ruffi est composé d'une trentaine de parcelles individuelles et de parcelles collectives pour les écoles et associations du quartier.

Véritable îlot de fraîcheur dans le quartier, il participe au lien social entre habitants et usagers de la Maison Pour Tous qui s'y retrouvent pour cultiver.



La trame bleue

Longtemps vus comme un frein à l'urbanisation, l'eau de pluie comme les cours d'eau ont été canalisés dans des tuyaux souterrains. A Marseille c'est le cas du fleuve côtier des Aygalades ainsi que les ruisseaux des Lions, de Plombières ou encore du Jarret. L'imperméabilisation des sols et les aléas climatiques de plus en plus violents occasionnent de fortes inondations.

Pour y remédier, **les collectivités** travaillent à :

- créer des **espaces végétalisés**, capables de stocker l'eau pendant les épisodes pluvieux, comme des parcs submersibles,
- utiliser (quand c'est possible) des **revêtements poreux** pour faciliter l'infiltration de l'eau,
- remettre au jour les cours d'eau, appelé « **renaturation** », et réaménager leurs berges pour reconstituer un lit naturel, capable de stocker l'eau en cas de crue,
- améliorer la qualité de l'eau, de plus en plus polluée, grâce à la **phytoépuration**, c'est-à-dire par des plantes aux vertus dépolluantes.

Plus présente dans les espaces urbains, l'eau contribue ainsi à rafraîchir la ville et à réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain.



Dans le futur Parc Bougainville prévu pour 2023-2024, au pied du métro éponyme, on pourra longer le fleuve côtier des Aygalades, renaturé.

Un parc de 4 hectares intégrera ce cours d'eau et donnera la part belle à la végétation et accueillera des jeux d'eau, des jardins thématiques, un relais nature, des aires de jeux, ou encore un jardin pédagogique.

La trame brune et la trame noire

Depuis quelques années, on s'intéresse aussi à :

- **la trame brune** : laisser de la place aux racines et favoriser le passage des espèces vivant dans le sol (invertébrés, champignons, bactéries utiles aux racines des arbres...) en réorganisant les réseaux souterrains et en limitant les constructions en sous-sol.
- **la trame noire** : réduire l'impact de l'éclairage urbain, qui épuise les espèces, en limitant son utilisation au strict nécessaire. Par exemple en installant moins de lampadaires, ou en mettant en place des détecteurs de mouvement.

Pour aller plus loin

> Participez à un [Atelier de découverte urbaine «nature en ville»](#), à titre individuel ou avec votre classe, ou un groupe constitué d'au moins 15 personnes.

> Découvrez le [fleuve côtier des Aygalades](#) et le [projet d'aménagement de son futur parc](#)

> Découvrez [le jardin partagé Ruffi](#) et rejoignez l'association des jardiniers